

La réussite de tous.
Sans modération !



Pour l'école,
on ne doit
pas se priver.



Mme BOJANIC Alexandra (Secrétaire départementale)
SNUipp 61 (FSU)
Espace Pyramide
2, avenue de Basingstoke
61000 Alençon

Tel / Fax : 02.33.26.80.95

courriel : snu61@snuipp.fr
site départemental : <http://61.snuipp.fr>

Le 01 Février 2018,
A Alençon

A : Madame la Directrice Académique
des services de l'Education Nationale
du département de l'Orne

Madame la Directrice Académique,

J'ai l'honneur de vous informer que le SNUipp a décidé d'entamer une procédure d'alerte sociale pour l'ensemble des enseignantes et enseignants du premier degré de l'Orne avec préavis de grève pour les dates des :

- mercredi 14 février 2018 ;
- jeudi 15 février 2018 ;
- jeudi 22 février 2018.

sur les motifs suivants :

- Pour la prise en compte de la ruralité et de la pauvreté qui s'y associe ;
- Pour une dotation à la hauteur des besoins ;
- Pour une baisse significative des effectifs par classe ;
- Pour ouvrir les classes et les postes particuliers (remplaçants, Rased...) nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation pour la rentrée 2018 ;
- Pour le maintien et la généralisation du dispositif « plus de maîtres » ;
- Pour une dotation spécifique pour le dédoublement des CP en REP et CE1 en REP+ ;
- Pour le retour d'une formation continue pour tous les enseignants ;
- Pour un accompagnement des élèves en situation de handicap par des personnels formés et qualifiés ;
- Pour le maintien des personnels sur les missions d'aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école et des garanties de réemploi pour les contractuels en contrat aidé.

Recevez, Madame la Directrice Académique, mes salutations distinguées.

Pour le SNUipp 61,
Alexandra BOJANIC